



PETITE ENFANCE

Alfa3a gère 5 RPE, à :

- Polliat (01)
- Genas (69)
- Marcy-l'Étoile (69)
- Neuville-sur-Saône (69)
- Ambilly (74)

et accompagne la création du RPE itinérant de la communauté de communes Usse et Rhône, à Seyssel.

Service petite enfance Alfa3a
Espace Ouest Lyonnais
2 bis, rue Nicolas Sicard
69005 Lyon

Tél. 04 37 41 11 25
www.alfa3a.org

DES MISSIONS ÉLARGIES POUR LES RELAIS PETITE ENFANCE

Ne dites plus « RAM » mais « RPE »

Devenant guichets uniques pour les familles cherchant un mode de garde, les relais petite enfance (ex-relais assistants maternels) développent aussi le soutien à la parentalité.

PAR ANNICK PUVILLAND

Certes, les relais assistants maternels ne s'adressaient pas uniquement aux professionnels de l'accueil individuel des 0-6 ans mais déjà aussi aux parents. Devenus « relais petite enfance » suite à une réforme portée par la CNAF*, comme leur nouvelle dénomination l'indique, ils élargissent leurs missions auprès des familles. « Aujourd'hui, elles sont souvent perdues entre plusieurs entrées possibles (mairie, structures, RAM, PMI) » souligne Béatrice Audras, directrice du pôle enfance-jeunesse Alfa3a. Véritable guichet unique d'information et d'orientation vers les modes d'accueil, individuels et collectifs, le RPE facilite les recherches et les démarches. Les relais devront accentuer aussi l'accompagnement des familles. « C'est un volet très important. » Des temps spécifiques d'accueil enfants-parents seront proposés, au

moins lorsqu'il n'existe pas de LAEP** sur le territoire. Dans la continuité de leurs missions, l'accent est également mis sur la nécessité de renforcer l'attractivité, la valorisation et la professionnalisation du métier d'assistant maternel.

De nouveaux moyens seront-ils accordés aux relais pour développer ces missions élargies « qui généreront un travail conséquent pour les animatrices des relais, notamment dans les grosses communes ou intercommunalités » ? La question reste ouverte.

L'information aux familles et l'accompagnement à la parentalité étaient déjà largement à l'œuvre au sein des cinq – bientôt six – relais petite enfance Alfa3a. Ils le seront encore davantage. Le projet du relais intercommunal qui ouvrira à Seyssel en janvier 2022, déposé auprès de la CAF, intègre pleinement ces nouvelles mutations. ■

*CNAF : caisse nationale d'allocations familiales
**LAEP : lieu d'accueil enfants-parents

Béatrice Audras,
directrice du pôle
enfance-jeunesse d'Alfa3a



Au relais petite enfance Les Mini-Pouces à Genas (photo prise en 2019).



La salle de psychomotricité des futurs locaux du RPE itinérant de la communauté de communes Usse et Rhône sera mutualisée entre les assistants maternels du relais et la crèche Les Marmottons, ce qui participera à créer des synergies entre les deux établissements.

SUR LE TERRAIN

Des actions valorisées

Les relais apportent des réponses aux besoins des familles et des assistants maternels.

À Genas, le RPE Les Mini-Pouces centralisait déjà les offres et demandes de garde d'enfants, en lien avec les communes, crèches et multi-accueils. Idem au RPE Les P'tits Copains de Val de Saône, à Neuville-sur-Saône. « **L'accueil individuel est le principal mode d'accueil en France**, rappelle Angela Nunes, directrice du service petite enfance Alfa3a. *Les relais peuvent vraiment éclairer les familles selon leurs besoins. Leur nouveau nom leur donne plus de légitimité, une autre dimension.* »

À Marcy-l'Étoile, le RPE Les Lutins de l'Ouest anime depuis un an des ateliers enfants/parents un samedi matin par mois et accueille, chaque vendredi hors vacances scolaires, le LAEP Graine d'Étoiles. À Genas, où le relais est aussi couplé à un LAEP, les ateliers enfants/parents sont en projet et « les actions de soutien à la parentalité vont se pérenniser et se développer ».

PROMOUVOIR UN MÉTIER BOUDÉ

Si l'accueil individuel reste le principal mode de garde, pour autant le métier d'assistant maternel souffre d'un manque d'attractivité. « *Il est encore plus boudé après la crise sanitaire !* » Le promouvoir est aujourd'hui l'une des trois missions principales des relais. Recevoir les candidats à l'agrément, expliquer le métier, les démarches, organiser des temps collectifs, des rencontres permettant de rompre l'isolement des assistants maternels, proposer des formations... faisaient déjà partie de leur quotidien. Le nouveau référentiel de la Caf identifie, valorise et accentue cette mission. **Former et professionnaliser sont essentiels.** « *Des familles étaient réticentes au départ en formation de leur assistant maternel durant le temps de travail. Le fait que la Caf le préconise lève un frein. Les relais peuvent trouver une garde alternative via un autre assistant maternel ou une crèche.* » La mise en place de séances d'analyse de la pratique, de plus en plus demandée par les assistants maternels, est aussi fortement soutenue. ■



Angela Nunes,
Responsable du service
petite enfance d'Alfa3a

Les relais petite enfance organisent des temps collectifs, parfois animés par des intervenants extérieurs tels cet atelier musique. Réunissant assistants maternels et enfants autour d'activités d'éveil, ces temps contribuent à la socialisation des enfants et à rompre l'isolement des professionnel(le)s.



3 QUESTIONS À

Sonia
Grandet

CHARGÉE DE MISSION PETITE ENFANCE
À LA CAF DE L'AIN

Que change cette réforme ?

C'est une grosse révolution ! Le changement de nom des relais marque vraiment une volonté de les ancrer dans le paysage de la petite enfance, avec pour missions d'accompagner les familles et les assistants maternels. Ils peuvent s'engager dans une ou plusieurs des trois missions renforcées qui donnent droit à une aide supplémentaire : le guichet unique, l'analyse de la pratique, la promotion renforcée de l'accueil individuel.

Les relais sont-ils connus des familles ?

Sur certains territoires, ils sont très identifiés par les familles. Sur d'autres, pas du tout ! Une étude nationale montre que les parents recherchent d'abord un accueil collectif. La plupart ne savent pas que les assistants maternels sont formés, qu'ils sont de vrais professionnels de la petite enfance. Le temps des « nounous » est fini ! L'objectif est de donner une image différente du métier.

La réforme entre en vigueur dès janvier 2022. Comment s'organisent les relais ?

Ils ont beaucoup de questions. Sur chaque territoire, la Caf rencontre les gestionnaires et les animatrices des relais. Des rencontres ont réuni le réseau des animatrices des 49 relais de l'Ain, en juin et en décembre. Les animatrices s'inquiètent du manque d'assistants maternels sur des territoires, de leur vieillissement : tous ne sont pas remplacés. Des pistes existent pour promouvoir le métier, l'accueil individuel : créer des outils de communication, organiser des journées de promotion, développer des partenariats avec des lycées, Pôle emploi...